

sous-unité. Le fédéralisme, que l'on accuse souvent de détruire les identités nationales, tend en réalité à les renforcer en leur donnant une identité d'État. Bien qu'il ne s'agisse pas réellement d'un État fédéral, l'ex-Union soviétique trace une caricature convaincante de ce processus d'institutionnalisation des différences ethnoculturelles dans les États multinationaux. Le « système des nationalités » offrait à chaque groupe ethnoculturel un territoire national où ce groupe constituait la « nation titulaire », ce qui se traduisait, par exemple, par un accès préalable aux structures du pouvoir et par la capacité d'exercer une quantité limitée de droits linguistiques et culturels. Comme l'ont souligné de nombreux analystes<sup>32</sup>, ce système visait essentiellement à contenir le nationalisme et à mettre tous les groupes ethnoculturels sur un pied d'égalité afin de mieux asseoir la domination russe. La « reconnaissance des différences » soviétique visait à homogénéiser la société et à faire prévaloir « l'identité soviétique » et ses caractéristiques culturelles. En fin de compte, c'est la rigidité même de ce système qui a mené à la désintégration de l'URSS : les entités nationales se sont séparées et ont converti leur ancienne souveraineté en une souveraineté réelle. En fait, l'institutionnalisation des caractères distinctifs nationaux a créé un système très fermé de groupes d'élite, qui a engendré pour sa part, comme l'a reconnu le président Eltsine, une « néoféodalité » et ouvert la voie aux soulèvements nationaux de la fin des années 80. La reconnaissance officielle des différences a donc créé ou renforcé les caractères distinctifs.

Même dans les systèmes démocratiques ou en voie de démocratisation, l'institutionnalisation des nations dans une structure fédérale comporte des risques considérables pour la survie de l'État fédéral, particulièrement lorsqu'on accorde aux « nationalités » des droits politiques sans équivoque sur une base territoriale. Dans ce cas, la perception du fédéralisme n'est pas la même dans les différentes sous-unités (fondées sur la nationalité ou sur la région). C'est ce qui se produit à l'heure actuelle en Russie, où 21 « républiques » (entités ethn nationales) coexistent toujours avec 68 régions et territoires (sous-unités non ethniques), tout en ayant des statuts constitutionnels différents – un statut plus privilégié si l'on se fie aux critiques de plusieurs dirigeants de régions à prédominance russe<sup>33</sup>. C'est ce qui se produit actuellement au Canada, où le souhait du Québec de s'établir à titre de « société distincte » imposerait aux autres provinces un fédéralisme asymétrique qu'elles ne comprennent pas et ne souhaitent pas accepter, comme l'a souligné le professeur José Woehrling à maintes reprises. Maurice Dehousse, maire de la ville flamande de Liège, a souligné que même la Belgique « dualiste », où francophones et flamands sont presque égaux sur les plans territoriaux et démographiques, éprouve le même genre de problèmes dans la redistribution des pouvoirs anciennement délégués aux provinces et qui sont maintenant liés aux « groupes linguistiques », parce que « les francophones et les flamands ont de la difficulté à définir clairement ce que doit être le fédéralisme ». Au-delà des mécanismes institutionnels et des tendances de la formation des élites, le

32. V. ZASLAVSKY, *The Neo-Stalinist State*, New York, The Harvester Press, 1982.

33. J.-R. RAVIOT, *Russie : qui gouverne les régions ?*, Paris, La Documentation Française, 1997.